

Communiqué de presse

Lyon, le 9 novembre 2023

L'Ordre des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes et la CPME Auvergne-Rhône-Alpes signent une convention de partenariat



Odile DUBREUIL, Présidente du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes, et Daniel VILLEREALE, Président de la CPME AURA, se félicitent de la convention passée le 9 novembre 2023 entre les deux organisations.

Ce partenariat a un seul objectif : mieux servir encore les 450 000 entreprises de la région dans l'ensemble des secteurs : industrie, commerce et services.

L'ensemble des experts-comptables de la région et le réseau de la CPME AURA ont en commun leur forte capacité de proximité territoriale dans la 2^e région économique et 1^{ère} région industrielle de France.

Cette convention consacre et approfondit les actions communes qui sont déjà à l'œuvre sur le terrain. Les exemples récents ne manquent pas :

- La transition digitale des entreprises ;
- La détection, la prévention et le suivi des entreprises en difficulté ;
- La gestion de crises (Covid, Ukraine, énergie, émeutes urbaines).

Ces liens étroits vont encore s'intensifier, avec, notamment, les chantiers à fort enjeu de la transition numérique comme celui de la facturation électronique dont les dirigeants doivent s'approprier le dispositif sans perdre de temps.

Par cette convention cadre, les deux partenaires conviennent de poursuivre et d'intensifier leurs actions d'écoute et de soutien, notamment en direction des PME/TPE, en se positionnant plus que jamais comme des acteurs clés de l'accompagnement des dirigeants.

Pour Odile DUBREUIL, Présidente du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Auvergne-Rhône-Alpes

« Cette convention de partenariat a pour but de concrétiser une collaboration de nature à favoriser le développement des entreprises et des territoires d'Auvergne Rhône-Alpes. Elle positionne nos deux organisations comme des acteurs clés de l'accompagnement des dirigeants et j'en suis ravie »

Pour Daniel VILLEREALE, Président de la CPME Auvergne-Rhône-Alpes

« Nous sommes ravis de nous engager aux côtés des Experts-Comptables qui jouent un rôle unique auprès du dirigeant, cette convention va permettre de conjuguer nos efforts et nos moyens respectifs sur des sujets majeurs et structurants pour les TPE / PME de notre région : Financement, croissance externe, transition digitale avec un focus particulier sur la facture électronique, ...»

À propos de l'Ordre des Experts-Comptables Auvergne-Rhône-Alpes

L'Ordre des Experts-Comptables Auvergne-Rhône-Alpes est une institution professionnelle qui représente les 2 600 experts-comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Rattaché au Conseil National de l'Ordre, le Conseil Régional a notamment pour rôle d'assurer la représentation, la promotion, le développement et la défense de la profession des experts-comptables. Il veille au respect de la déontologie professionnelle, contrôle la qualité des cabinets et accompagne les experts-comptables dans le règlement des litiges.

Plus d'infos : www.experts-comptables-aura.fr

À propos de la CPME Auvergne-Rhône-Alpes

- *La CPME Auvergne-Rhône-Alpes est la tête de réseau des 12 structures départementales CPME de la région et de 12 000 adhérents directs. La CPME est administrée par des chefs d'entreprise élus et bénévoles. Elle s'appuie sur un réseau de 70 collaborateurs permanents dont une quinzaine pour la structure régionale. Sa mission est notamment de défendre les intérêts des TPE/ PME par des rencontres, échanges et propositions auprès des Pouvoirs Publics régionaux, de représenter les dirigeants PME à travers les nombreux mandats patronaux et d'accompagner les Chefs d'entreprises pour favoriser leur performance et leur développement.*

Plus d'infos : www.cpmeauvergnerhonealpes.fr

Contacts presse

Ordre des Experts-Comptables Auvergne-Rhône-Alpes – Vanessa VIDALOU : 04 72 60 26 26
CPME Auvergne-Rhône-Alpes : Agnès COLIN - 06 79 72 66 32